

ACCUEIL DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE à la Cité Administrative

L'accès à la Cité Administrative par la Rue Jules Barni est inaccessible pour les personnes à mobilité réduite.



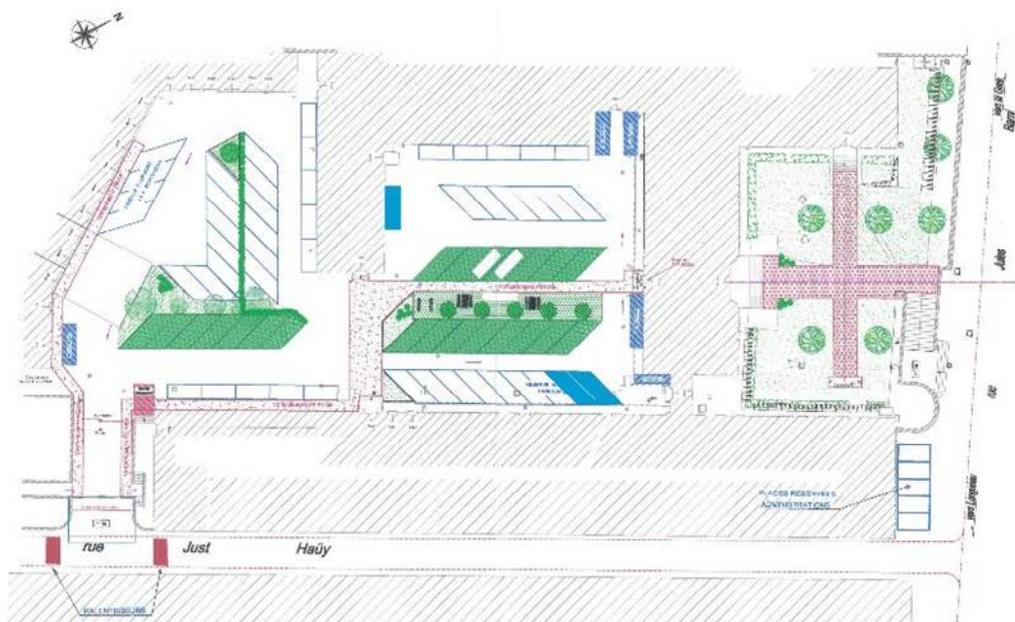
Elles ne peuvent y accéder que par la rue Just Haüy.

Elles sont invitées à se présenter à l'accueil. Tous les moyens seront mis en œuvre pour faciliter leur déplacement.

L'accueil de la personne à mobilité réduite

Le plan d'accès leur permet l'accès au parking par la rue Just Haüy. Des places de stationnement ont été réservées sur ce parking juste en face de l'entrée principale du bâtiment afin de faciliter l'accès à nos locaux.

L'accès PMR s'effectue depuis la rue Just Haüy, par le cheminement matérialisé en rouge sur le plan le long du bâtiment parallèle à cette rue.



Deux possibilités s'offrent à l'utilisateur qui souhaite se rendre dans nos services :

- Soit l'intéressé nous informe de sa venue lors de sa prise de rendez vous et la personne référente pourra l'accueillir dès son arrivée, pour l'accompagner dans le service où il est attendu.
- Soit il se présente dans le hall où il sera accueilli par l'agent chargé de l'accueil qui contactera de suite la personne référente pour assurer la continuité de l'accompagnement.

Accompagnement dans les services

La personne référente accompagnera la personne à mobilité réduite dans le service souhaité avec la possibilité d'utiliser l'ascenseur. Des toilettes sont également accessibles à chaque niveau de notre direction.

A la fin de l'entretien, l'agent de la DREAL Picardie qui a reçu l'utilisateur le raccompagnera jusqu'à la sortie du bâtiment.

Afin de nous permettre d'améliorer encore plus nos relations avec nos publics un questionnaire sera remis à l'utilisateur lors de son départ et également mis en ligne sur le site internet.